



Madame, Monsieur,

Le déconfinement progressif annoncé à partir du 11 mai implique le retour possible des 6^{ème} et des 5^{ème} en classe à partir du 18 mai. Le confinement a mis notre patience à rude épreuve parfois dans les foyers. Beaucoup d'élèves disent trouver le temps long et sont impatients de retrouver leurs camarades. Bénéficier d'un accompagnement en présentiel pourra également leur être bénéfique. Le choix du retour en classe vous revient. L'enseignement en distanciel se poursuivra.

Toute l'équipe s'attache à ce que toutes les conditions sanitaires soient réunies afin d'accueillir votre (vos) enfant(s) en toute sécurité. Les conditions d'accueil sanitaires ainsi que les conditions d'accueil pédagogiques et éducatives seront présentées au conseil d'administration du mardi 12 mars. Sachez que l'Education Nationale fournira les masques aux élèves et aux adultes qui viendront au collège. La solution hydroalcoolique sera également à disposition.

Dès lundi et mardi, les professeurs principaux de 6^{ème} et de 5^{ème} vont appeler chaque famille afin de présenter les modalités d'accueil des élèves et répondre aux questions légitimes que vous pouvez vous poser. Seront abordés :

- 1- Les modalités d'accueil et le cadre sanitaire
- 2- L'accompagnement pédagogique et éducatif en classe et hors la classe
- 3- Les temps de présence des élèves au collège

La semaine du 18 mai consistera en un accueil des élèves par les professeurs principaux du lundi au mercredi (3 heures par élèves) , le jeudi et le vendredi seront fériés. **Les professeurs principaux vont vous demander si votre enfant viendra au collège à partir du 18 mai et jusqu'au 1^{er} juin.** Après cette date, les couleurs des départements seront mises à jour. Si le Rhône reste vert, alors nous accueillerons les élèves de 4^{ème} et de 3^{ème}. Nous vous demanderons, comme aux familles de 3^{ème} et de 4^{ème} de vous positionner à nouveau sur le retour de votre enfant.

En fonction des choix des familles sur le retour en classe, nous pourrons organiser un accueil en groupes classe (jusqu'à 15 élèves de la même classe) ou en groupes de niveau (jusqu'à 15 élèves de différentes classes de 6^{ème} et de différentes classes de 5^{ème}). Les enseignements seront alors adaptés.

Il convient de souligner que TOUS les élèves devront continuer à suivre l'enseignement en distanciel à partir de l'emploi du temps dans Pronote. Ils rendront les travaux demandés comme d'habitude et assisteront aux classes virtuelles quotidiennes). En effet, nous ne pourrons pas accueillir tous les élèves en même temps et tous les jours en raison des conditions sanitaires que nous devons respecter. Dès que nous connaîtrons vos décisions de retour en classe, nous serons en mesure de vous communiquer les temps de présence des élèves du 18 au 20 mai. La communication se fera dès le jeudi 20 mai.

Pour la semaine du 25 mai, nous travaillerons les temps de présence (en fonction du nombre d'élèves accueillis) et vous les communiquerons dès que possible. **Nous pourrons également envisager d'accueillir en plus des groupes d'élèves qui ont besoin d'un accompagnement plus particulier pour les aider au mieux.** La possibilité que votre enfant puisse intégrer l'un de ces groupes doit compter dans votre décision de le remettre au collège.

Il n'y aura pas de demi-pension la semaine du 18 mai. A partir du 25 mai, des paniers repas froids seront proposés. La tarification reste celle en vigueur aujourd'hui. Toutefois, toute famille dont l'enfant est inscrit à la demi-pension et qui fera le choix de ne pas prendre le panier repas ne sera pas facturée des repas non pris.

Les enfants des personnels soignants, enseignants et éducatifs pourront être accueillis comme avant les vacances chaque jour et toute la journée (8h-12h / 14h-17h) à partir du lundi 11 mai.

Je vous redis toute l'attention que nous portons à accueillir au mieux vos enfants. Pour ce faire, nous avons aussi besoin de vous. A ce titre, j'attire votre attention sur la charte que nous allons vous soumettre (jointe à ce courrier) et vous demander de signer si votre enfant revient au collège. Cette charte présente les droits et les devoirs de l'élève et le rôle que vous aurez à jouer dans le suivi de la santé de votre (vos) enfant(s) notamment.

Je vous remercie de réserver le meilleur accueil à l'appel du professeur principal de votre enfant. Notre propos est de vous accompagner au mieux dans le retour au collège de votre enfant. La vie va reprendre son cours petit à petit.

Toute l'équipe se joint à nous pour vous souhaiter un bon week-end.

L'équipe de direction



collège
Victor Grignard

1900
1900
1900

É